

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 juillet 2021

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE - (N° 4386)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CL166

présenté par

Mme Fiat, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, M. Lachaud, M. Larive,
M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,
Mme Ressiguié, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE PREMIER

Supprimer l'alinéa 8.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, nous nous opposons à l'élargissement du "pass sanitaire" pour les activités de loisirs.

Vous allez rendre la vie de Français.es impossible dans les prochaines semaines au vu des délais si contraints. Qui ira se faire tester pour aller au cinéma ou encore au bowling ? Ces activités de loisir auront-elles encore la légèreté qu'elles procurent normalement ? Après un an et demi de restrictions, vous imposez aux Français.es un été sous contrainte alors que les conséquences des confinements à répétition ont déjà été désastreuses pour la santé mentale et les fins de mois de nos compatriotes.

Ces activités de loisirs impliqueront donc de nombreuses contraintes, au risque que des entreprises et sociétés ayant pour cœur de métier les loisirs souffrent d'un manque de fréquentation. Après plus d'un an de restrictions pour ces activités jugées "non-essentiels", les temps seront encore plus durs, si les contraintes s'alourdissent.